

Droit à la pension de réversion

Par **SIB33**, le **03/09/2015** à **19:42**

Bonsoir

Je m'occupe des intérêts de ma sœur.

Pouvez vous SVP m'aider et me dire si elle à un droit sur la pension de réversion de son ex mari?

Ma sœur est divorcé depuis 15 ans d'un fonctionnaire.

Elle est retraitée avec une très petite retraite.

Suite au décès récent de son ex mari, a t'elle un droit sur la pension de réversion ? peut être au prorata des 20 années passées avec son époux ?

Merci de l'aider.

SIB33

Par **jodelariege**, le **03/09/2015** à **20:00**

bonsoir ;en allant sur le site "service public.fr" et" à pension de reversion" il semble bien que l'ex conjoint divorcé et non remarié a droit à une pension de reversion au prorata du temps de mariage.allez vite sur ce site voir si votre soeur a droit à cette pension.